

NATIONS

UNIES

EP

ONU Environnement **ABC-
WACAF**/Réunion du Bureau 2
CoP12 Inf.3



Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Distr.: Restreinte

23 juin 2020

Original: Français

Deuxième réunion du Bureau de la CoP12 de la
Convention relative à la Coopération en matière de
Protection, de Gestion et de mise en valeur du milieu
Marin et des zones côtières de la côte Atlantique et
de la Région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du
Sud (Convention d'Abidjan)

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 23 juin 2020

Liste des décisions provisoires à soumettre à la CoP13

a) Projet de décision sur la mise en œuvre des décisions de la COP12

- b) Projet de décision sur le programme de travail 2020-2023
- c) Projet de décision sur les questions financières
- d) Projet d'amendements au texte de la Convention d'Abidjan
- e) Projet de décision sur un protocole additionnel relatif aux aires marines protégées (AMP)
- f) Projet de décision sur la mise en œuvre de l'ODD # 14 dans les pays de la Convention d'Abidjan
- g) Projet de décision sur l'acidification des océans
- h) Projet de décision sur la gouvernance des océans et des zones côtières dans la zone de la Convention d'Abidjan
- i) Projet de décision sur l'élaboration de l'état du milieu marin dans la zone de la Convention d'Abidjan
- j) Projet de décision sur la collaboration avec d'autres conventions et plans d'action pour les mers régionales africaines
- k) Projet de décision sur l'économie bleue dans le contexte de la réduction de la pauvreté en Afrique
- l) Projet de décision sur les zones marines au-delà de la juridiction nationale (ABNJ)
- m) Projet de décision sur la création d'un prix de la Convention d'Abidjan sur la gestion des zones marines et côtières
- n) Projet de décision sur la planification spatiale marine
- o) Projet de décision sur les déchets plastiques marins
- p) Projet de décision sur la prolifération d'algues (sargasses)
- q) Projet de décision sur la participation des pays de la Convention d'Abidjan à la Conférence des Nations Unies sur l'océan en 2020 à Lisbonne, Portugal
- r) Projet de décision sur les plans d'action pour la mise en œuvre des protocoles additionnels à la Convention d'Abidjan
- s) Projet de décision sur le commerce illégal, le trafic illicite, la consommation et les autres utilisations de la flore et de la faune marines et côtières protégées et en danger et / ou vulnérables
- t) Projet de décision sur la collecte, la gestion et le partage des données et informations (lien avec le Centre de ressources et le système de suivi et évaluation).
- u) Projet de décision sur la création d'un réseau de jeunes ambassadeurs de la Convention d'Abidjan sur les questions océaniques
- v) Projet de décision sur les remerciements au Gouvernement du Congo